

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 4 août 2014.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3

Vincent Maranda, greffier

SONT ABSENTS

Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

1. **OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

No : R3660-2014

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 4 août 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

No: R3661-2014

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2014 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 juillet 2014.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

D'approuver les procès-verbaux des séances des 7 et 15 juillet 2014 tels que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **PÉRIODE DE QUESTION**

4.1. **Madame Maureen Cunningham – 52 Turtle Pond**

- Statut du pavage de la rue Turtle Pond.

La directrice générale, madame Catherine Haulard, fera un suivi sur la question.

4.2. **Monsieur Ryan Spencer – 104 Upper Whitlock**

- État des fossés, sondage et réunion publique à venir.

Le maire Ed Prévost et la directrice générale, madame Catherine Haulard, vérifieront et feront rapport à monsieur Spencer.

4.3. **Madame Miriam Tabori – 83 Oxford**

- Statut des lampadaires à Hudson Valley.

Madame Catherine Haulard, directrice générale, fera un suivi.

4.4. **Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point**

- Demande des explications concernant 3 chèques émis par la Ville.

Madame Ramin Jawanda, trésorière, répond à sa question un peu plus tard dans la soirée et lui donne les explications demandées.

4.5. **Madame June Penney – 140 Main**

- Questionne le permis de construction pour Quarry Point et demande une clarification sur le processus.

Monsieur le maire Ed Prévost ainsi que les conseillers Ron Goldenberg et Robert Spencer abordent la question.

5. **CORRESPONDANCE**

5.1. **Dépôt du bordereau de correspondance du mois de juillet 2014**

6. **RAPPORT DES COMITÉS, AD HOC, S'IL Y A LIEU**

7. SERVICE DE L'URBANISME

7.1. **Dépôt de la liste des permis émis pour juillet 2014**

7.2. **Résolution - 49 Lower Maple, nouveau projet de construction**

No: R3662-2014

ATTENDU QUE le bâtiment au 49 Lower Maple ne rencontre aucune des directives énumérées dans le Règlement No 355, section 5.A;

ATTENDU QUE la zone R-59 permet des logements multifamiliaux;

ATTENDU QUE le programme préliminaire de réutilisation répond, essentiellement, aux besoins de densification du Plan directeur de la Ville pour plus de logements multifamiliaux dans le centre-ville;

ATTENDU qu'une demande de démolition a été faite pour l'émission d'un permis de construction pour un nouveau projet de construction tel que décrit dans les plans du 31 mars 2014, dossier 153-14 pour le compte d'Habitations Robert;

**Il est proposé par le conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu :**

Que le nouveau projet de construction soit approuvé tel que décrit dans les plans du 31 mars 2014, dossier 153-14 pour le compte d'Habitations Robert et que le permis de construction soit émis une fois que le 10% pour fins de pacs soit payé et que le permis de lotissement soit émis et que les frais soient dûment payés.

7.3. **Résolution - appui de la demande d'autorisation auprès de la CPTAQ pour une utilisation à une fin autre que l'agriculture – lot 1 831 642 (894 Main)**

No : R3663-2014

ATTENDU QU'une demande fut reçue de messieurs Trail Grubert, Brian Grubert et Wayne Grubert afin d'obtenir une autorisation pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture de la propriété portant le numéro de cadastre 1 831642 du cadastre du Québec, située à l'ouest de la Ville sur la rue Main;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'invoquer l'article 62 de la « Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles » en vertu des différents éléments qui y sont contenus;

ATTENDU QUE l'emplacement visé est situé dans un îlot déstructuré (no 24) au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et qu'il y a des dispositions au schéma concernant les lots vacants dans les îlots déstructurés;

ATTENDU QUE l'emplacement visé est entouré de lots résidentiels, de la rue Main, de la rivière des Outaouais et aucun impact négatif n'est envisagé pour ce qui est de l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles environnantes;

ATTENDU QUE les possibilités d'utilisation de l'emplacement visé à des fins d'agriculture sont inexistantes puisqu'il s'agit d'un terrain inutilisé à des fins agricoles et irrécupérable pour l'agriculture puisque bordé par la rue Main, deux (2) lots résidentiels et de la rivière des Outaouais et que ce lot a une superficie de 2984.8 mètres carrés;

ATTENDU QUE cet emplacement visé avait déjà une construction résidentielle d'implantée sur le terrain dans les années 1930 environ, mais qui fut démolie, aucun impact négatif sur l'activité agricole n'est envisagé s'il y avait reconstruction car le secteur est déjà passablement déstructuré;

ATTENDU QUE le potentiel agricole des sols de l'emplacement visé est de classe 3 argile, selon l'inventaire des Terres du Canada, c'est-à-dire des sols comportant des

limitations modérément graves et graves qui restreignent la gamme des cultures ou imposent des mesures spéciales de conservation;

ATTENDU QUE l'addition d'une utilisation à une fin autre que l'agriculture n'amènera pas de changement réel quant à la vocation actuelle de ce milieu et de son environnement puisque cet emplacement est compris entre deux résidences unifamiliales existantes et que le secteur est déjà déstructuré;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation n'aura pas de réelle conséquence négative sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura pas d'effet négatif sur la préservation de l'agriculture, des ressources en eau et sol dans la municipalité et dans la région;

**Pour ce motif et
Suivant la proposition de Robert Spencer
Dûment appuyée par Nicole Durand
Il est résolu:**

QUE l'emplacement visé par la demande d'autorisation ayant pour effet de permettre l'utilisation à une fin autre que l'agriculture n'engendrera pas d'effet négatif sur l'homogénéité du milieu agricole existant dans le secteur concerné, que cet emplacement est irrécupérable pour l'agriculture, que le secteur est déjà bien déstructuré et que le conseil appuie la demande de changement de zonage auprès de la CPTAQ pour le lot n° 1831642.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4. **Résolution - 542 Main - reconstruction d'un bâtiment multifamilial**

No : R3664-2014

CONSIDÉRANT que le plan proposé a été reçu pour la reconstruction du bâtiment multifamilial afin de remplacer celui qui a été détruit par un incendie au 542 Main Road;

CONSIDÉRANT que ce bâtiment est dans la zone R-59 permettant un tel bâtiment;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé, lors de sa réunion du 10 juillet l'approbation du plan soumis à certaines conditions ;

CONSIDÉRANT que le Conseil a examiné les conditions et recommandations émises par le CCU tel que décrit dans le procès-verbal de la réunion du CCU ci-joint.

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Appuyé par le conseiller Robert Spencer
Et résolu:**

D'APPROUVER le plan présenté au CCU avec leurs recommandations sujet aux conditions qui ont été soulignées par le CCU lors de sa réunion tenue le 10 juillet 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.5. **Résolution - 87 Cedar – extension à une maison résidentielle**

No : R3665-2014

ATTENDU qu'une demande de permis pour une extension à une maison résidentielle a été reçue pour le 87 Cedar;

ATTENDU que le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) a recommandé à sa réunion du 10 juillet l'approbation des plans soumis pour ladite extension avec des conditions;

ATTENDU que le conseil a examiné la recommandation émise par le CCU tel que décrite dans les minutes de la réunion du CCU attachées;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson donne son accord à la recommandation du CCU quant au plan pour une extension au 87 Cedar et autorise l'émission d'un permis de

construction sujet aux conditions élaborées par le CCU dans les minutes de leur réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6. Résolution - abrogation du règlement N° 646-2014 modifiant le règlement N° 529 concernant les permis et certificats

No : R3666-2014

ATTENDU que le règlement n° 646 modifiant le règlement n° 529 a été adopté à une réunion du conseil tenue le 7 juillet 2014;

ATTENDU qu'il y aura une refonte et révision complète des règlements municipaux and dans cette optique il est préférable d'abroger le règlement n° 646;

**Il est proposé par le conseiller Ron Goldenberg
Appuyé par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu :**

D'ABROGER le règlement n° 646-2014.

8. TRÉSORERIE

8.1. Approbation des déboursés, salaires et comptes fournisseurs:

No : R3667-2014

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période de juillet 2014.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu :**

D'approuver les déboursés, les salaires et les comptes fournisseurs suivants:

i) Déboursés :	\$477 307,94
ii) Salaires :	\$328 555,75
iii) Mensuels	\$178 564,10 (30 jours)

Le trésorier certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants provenant de son fonds général pour pourvoir à ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

10. TRAVAUX PUBLICS

11. ENVIRONNEMENT

12. PARCS ET LOISIRS

13. CULTURE & TOURISME

14. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE

15. PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

16. AVIS DE MOTION

16.1. Avis de motion d'un règlement concernant les animaux de compagnie

Avis de motion est par la présente donnée par le conseiller Ron Goldenberg qu'à une prochaine séance régulière du Conseil de la Ville qu'un nouveau règlement sera présenté pour adoption en ce qui concerne les animaux de compagnie. Le conseiller Ron Goldenberg demande également dispense de lecture dudit règlement.

17. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

17.1. Adoption du règlement d'emprunt N° 649-2014 décrétant un emprunt de \$750 000 pour la reconstruction du barrage à Pine Lake

No: R3668-2014

ATTENDU QUE le barrage du lac Pine (X0005915) doit être reconstruit.

ATTENDU QUE suivant une estimation budgétaire le coût maximal de ces travaux est estimé à 750 000 \$ ce qui inclut les études préliminaires, les services professionnels, les plans et devis, les demandes d'autorisations auprès des instances gouvernementales, les travaux de supervision, de construction du nouveau barrage, de remplacement du ponceau Black Creek et de dragage d'une partie du lac.

ATTENDU QUE la Ville de Hudson détient une propriété en bordure du lac Pine à des fins de parc public ce qui offre à tous les résidents un accès au lac Pine.

ATTENDU QUE l'avis de motion de la présentation du présent règlement a été donné à la session régulière du 7 juillet 2014 par Robert Spencer et que les membres du conseil ont reçu une copie du règlement dans les délais requis et déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

**PAR CONSÉQUENT,
Il est proposé par le conseiller Robert Spencer
Appuyé par le conseiller Nicole Durand
Et résolu:**

QUE le règlement d'emprunt no 649-2014 soit adopté et qu'il soit décrété tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. **AFFAIRES REPORTÉES**

19. **QUESTIONS DES CITOYENS:**

- 19.1. **Madame Penney Ludington – 52 Aird**
- Statut des travaux publics concernant la rue Aird.
Madame Catherine Haulard, directrice générale, examinera la demande.
- 19.2. **Monsieur Bill Chisholm – 63 Birch Hill**
- Commentaires sur les travaux d'ingénierie et la supervision des travaux à Pine Lake.
- 19.3. **Madame Véronique Fischer – 405 Olympic**
- Questions concernant les subventions gouvernementales pour les routes.
Madame Catherine Haulard, directrice générale, l'état de la situation.
- 19.4. **Monsieur Stéphane Sauvé – 137 Cameron**
- Commentaires sur la façon de construire un barrage et les problèmes de coûts.
Monsieur le maire Ed Prévost prend acte des suggestions.
- 19.5. **Monsieur Phil Davis – 113 Birch Hill**
- Questions concernant comment on va appliquer le règlement sur les animaux de compagnie et sur le statut du comité de démolition.
Madame Catherine Haulard, directrice générale, explique le pouvoir des municipalités. Monsieur le maire Ed Prévost explique que le CCU abordera la question du comité de démolition cette semaine.
- 19.6. **Madame Joyce Galliker – 57 Brisbane**
- Questions sur l'émission des permis de démolition, abrogation du règlement 646 et comment rejoindre la patrouille communautaire.
Monsieur le maire Prévost et la directrice générale madame Catherine Haulard répondent aux questions.
- 19.7. **Mademoiselle Arielle Fischer – 405 Olympic**
- Commentaires sur l'importance de l'état des routes.
- 19.8. **Madame Helen Kurgansky – 22 Quarry Point**
- Commentaires sur l'historique des règlements et du comité de démolition, questions sur l'état actuel et plans.
- 19.9. **Monsieur Peter Batcup – 393 Main**
- Question sur les politiques environnementales actuelles et leur impact sur les futurs projets environnementaux.
Monsieur le maire Prévost répond à la question.

- 19.10. **Madame Kathleen Brooks – 64 Selkirk**
 - Commentaires relativement au service des Parcs et Loisirs et questions concernant la rampe de mise à l'eau des bateaux.
 Monsieur le maire Prévost répond
- 19.11. **Monsieur Frohloff – 104 Upper Whitlock**
 - Exprime sa gratitude pour un camp de jour bien géré cette année.
- 19.12. **Madame June Penney – 140 Main**
 - Questions relativement à l'aménagement paysager, bénévoles et le gazebo dans le parc Sanderson.
 Monsieur le maire Prévost et le conseiller Robert Spencer abordent ses questions.
- 19.13. **Madame Diane Piacente – 692A Main Road**
 - Suggère un passage pour piétons devant la SAQ.
 Madame Catherine Haulard, directrice générale, étudiera la question.
- 19.14. **Monsieur Stéphane Sauvé – 135 Cameron**
 - Commentaires concernant la sécurité des enfants près de Pine Lake.
 Monsieur le maire Prévost étudiera la question.
- 19.15. **Madame Cynthia Maher – 126 Cameron**
 - Commentaires et questions concernant Pine Lake eu égard aux phénomènes météorologiques à venir and sécurité du barrage.
 Monsieur le maire Prévost et la directrice générale madame Catherine Haulard expliquent le processus et les plans actuels.
- 19.16. **Madame Pam Sansom – 10 Westwood Drive**
 - Suggère un passage pour piétons devant la pharmacie.
- 19.17. **Madame Myriam Tabori – 83 Oxford**
 - Questionne le changement de format des réunions du conseil, sécurité des enfants près des parcs et suggestions concernant le barrage.
 Monsieur le maire Prévost explique le nouveau format des séances du conseil et prend note de ses commentaires.

20. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3669-2014

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
 Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
 Il est résolu :**

Que la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
 Maire**

**Vincent Maranda
 Greffier**